

# **FCP VALEURS INSTITUTIONNEL**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT D'AUDIT – EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

## **I. Rapport sur l'audit des états financiers**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 38 803 544 DT, un actif net de 38 387 093 DT et un résultat bénéficiaire de 3 275 291 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL, ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à le gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons également procédé à l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 28 mars 2019

**Le Commissaire aux Comptes :**

**ECC MAZARS**

**Mourad FRADI**

**BILAN COMPARE ARRETE AUX 31 DECEMBRE 2018 & 31 DECEMBRE 2017**

**(Montants exprimés en dinars)**

	Note	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b><u>Portefeuille-titres</u></b>			
Actions et droits rattachés		21 964 426	24 012 549
Obligations et valeurs assimilées		3 655 680	3 860 452
Titres OPCVM		851 288	842 648
	<b>3.1</b>	<b>26 471 394</b>	<b>28 715 649</b>
<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>			
Placements monétaires	<b>3.2</b>	6 897 600	1 980 646
Disponibilités	<b>3.3</b>	5 434 550	5 391 541
		<b>12 332 150</b>	<b>7 372 187</b>
<b><u>Créances d'exploitations</u></b>		-	-
<b><u>Autres actifs</u></b>		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>38 803 544</b>	<b>36 087 836</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Opérateurs créditeurs	<b>3.4</b>	400 946	390 166
Autres créditeurs divers	<b>3.5</b>	15 505	14 771
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>416 451</b>	<b>404 937</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
Capital	<b>3.6</b>	37 735 322	35 111 796
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.7</b>	<b>651 771</b>	<b>571 103</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	2
Sommes distribuables de l'exercice		651 765	571 101
<b>ACTIF NET</b>		<b>38 387 093</b>	<b>35 682 899</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>38 803 544</b>	<b>36 087 836</b>

**ETAT DE RESULTAT COMPARE ARRETE AUX 31 DECEMBRE 2018 & 31 DECEMBRE 2017**

**(Montants exprimés en dinars)**

	Note	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b><u>Revenus du portefeuille-titres</u></b>		<b>879 393</b>	<b>988 580</b>
Dividendes	4.1	663 494	754 922
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	215 899	233 658
<b><u>Revenus des placements monétaires</u></b>	4.3	<b>704 035</b>	<b>437 523</b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>1 583 428</b>	<b>1 426 103</b>
<b><u>Charges de gestion des placements</u></b>	4.4	<b>&lt;879 255&gt;</b>	<b>&lt;807 814&gt;</b>
<b>Revenu net des placements</b>		<b>704 173</b>	<b>618 289</b>
Autres produits		-	-
Autres charges	4.5	<52 408>	<47 188>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>651 765</b>	<b>571 101</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>		<b>651 765</b>	<b>571 101</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		546 335	2 916 441
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 131 907	<333 014>
Frais de négociation de titres		<54 716>	<26 308>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>3 275 291</b>	<b>3 128 220</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARE ARRETE**  
**AU 31 DECEMBRE 2018 & 31 DECEMBRE 2017**  
**(Montants exprimés en dinars)**

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>3 275 291</u></b>	<b><u>3 128 220</u></b>
Résultat d'exploitation	651 765	571 101
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	546 335	2 916 441
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 131 907	<333 014>
Frais de négociation de titres	<54 716>	<26 308>
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b>&lt;571 097&gt;</b>	<b>&lt;833 243&gt;</b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	-	-
<b>Souscriptions</b>	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
<b>Rachats</b>	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>	<b><u>2 704 194</u></b>	<b><u>2 294 977</u></b>
<b><u>Actif net</u></b>		
En début de l'exercice	35 682 899	33 387 922
En fin de l'exercice	38 387 093	35 682 899
<b><u>Nombre de part</u></b>		
En début de l'exercice	6 401	6 401
En fin de l'exercice	6 401	6 401
<b><u>Valeur liquidative</u></b>	<b><u>5 997,046</u></b>	<b><u>5 574,582</u></b>
<b><u>Taux de rendement</u></b>	<b><u>9,18%</u></b>	<b><u>9,37%</u></b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

**(Montants exprimés en dinars)**

## **1 – PRESENTATION DU FOND**

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL est un fonds commun de placement de catégorie mixte de type distribution, dédié principalement aux investisseurs institutionnels régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a reçu l'agrément du CMF le 10 septembre 2015 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Sa durée de vie est de 7 ans depuis sa date de constitution soit le 12 novembre 2015.

La gestion du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS INSTITUTIONNEL.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

## **2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fond pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeur similaire et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

## **2.2 Evaluation des placements en actions admises à la cote et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2018 ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2018.

## **2.3 Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.



## **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## **2.5 Capital**

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

## **2.6 Le résultat net de l'exercice**

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

## **2.7 Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

### 3 – NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

<u>A- Actions et droits rattachés</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ATTIJARI BANK	54 000	1 475 690	2 311 038	5,96%
BH	135 000	2 024 133	1 719 090	4,43%
BIAT	17 252	1 558 172	2 060 165	5,31%
CARTHAGE CEMENT	20 000	40 400	40 700	0,10%
CEREALIS	14 862	58 780	70 059	0,18%
EURO-CYCLES	25 000	849 328	466 275	1,20%
I.C.F.	6 223	774 060	1 101 209	2,84%
LAND`OR	64 000	526 048	576 064	1,48%
MPBS	10 965	31 858	36 787	0,09%
ONE TECH HOLDING	74 358	586 038	1 188 984	3,06%
SAH LILAS	229 442	2 041 974	2 620 228	6,75%
SERVICOM	33 700	67 737	60 525	0,16%
SFBT	126 500	1 859 635	2 980 340	7,68%
SOPAT	64 250	105 899	105 755	0,27%
SOTETEL	54 982	271 963	311 803	0,80%
STAR	17 310	2 289 977	2 349 313	6,05%
TELNET HOLDING	58 000	393 166	557 380	1,44%
UIB	95 000	1 716 339	2 247 415	5,79%
UNIMED	139 730	1 311 316	1 161 296	2,99%
<b>Total actions et droits rattachés</b>		<b>17 982 513</b>	<b>21 964 426</b>	<b>56,60%</b>
<u>B- Titres OPCVM</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
SICAV ENTREPRISE	8 007	838 566	851 288	2,19%
<b>Total titres OPCVM</b>		<b>838 566</b>	<b>851 288</b>	<b>2,19%</b>
<u>C- Obligations et valeurs assimilées</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<b>Obligations de sociétés</b>				
CIL 2016-1 CAT.A - TF 7.50%	15 000	900 000	934 027	2,41%
TL 2016-1 CAT.B TF 7.75%	25 000	2 500 000	2 615 082	6,74%
TL SUB 2013-2 CA F	5 000	99 850	106 571	0,27%
<b>Total Obligations de sociétés</b>		<b>3 499 850</b>	<b>3 655 680</b>	<b>9,42%</b>
<b>Total</b>		<b>22 320 929</b>	<b>26 471 394</b>	<b>68,22%</b>

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	5 959 262
Titres OPCVM	400 044
Obligations	99 850
	<u>6 459 156</u>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Prix de Cession ou Remboursement</u>	<u>Plus ou moins-values réalisées</u>
Actions	8 556 107	-	10 677 407	2 121 300
Titres OPCVM	388 878	-	399 485	10 607
Obligations	300 000	18 000	318 000	-
<b>TOTAL</b>	<u>9 244 985</u>	<u>18 000</u>	<u>11 394 892</u>	<u>2 131 907</u>

### 3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>				
AB au 19/02/2019 - 90 J - 11,02%	2 500 000	2 446 377	2 470 805	6,37%
AB au 05/04/2019 - 100 J - 11,75%	1 000 000	974 714	976 231	2,52%
<b>Total émetteur AB</b>	<u>3 500 000</u>	<u>3 421 091</u>	<u>3 447 036</u>	<u>8,88%</u>
BH au 21/03/2019 - 100 J - 11,40%	1 000 000	975 444	980 601	2,53%
BH au 10/04/2019 - 110 J - 12,40%	500 000	485 398	486 858	1,25%
<b>Total émetteur BH</b>	<u>1 500 000</u>	<u>1 460 842</u>	<u>1 467 459</u>	<u>3,78%</u>
TL au 04/02/2019 - 180 J - 10,50%	1 000 000	960 095	992 462	2,56%
<b>Total émetteur TL</b>	<u>1 000 000</u>	<u>960 095</u>	<u>992 462</u>	<u>2,56%</u>
TSB au 11/02/2019 - 60 J - 10,45%	1 000 000	986 305	990 642	2,55%
<b>Total émetteur TSB</b>	<u>1 000 000</u>	<u>986 305</u>	<u>990 642</u>	<u>2,55%</u>
<b>Total certificats de dépôts</b>	<u>7 000 000</u>	<u>6 828 333</u>	<u>6 897 600</u>	<u>17,78%</u>
<b>Total placements monétaires</b>	<u>7 000 000</u>	<u>6 828 333</u>	<u>6 897 600</u>	<u>17,78%</u>

### **3.3 Disponibilités :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>
Amen Bank Pasteur	604 561	800 083
Compte à terme	4 670 000	4 500 000
Intérêts courus sur dépôt a vue et compte à terme	199 636	314 332
R/S à opérer sur dépôt à vue et compte à terme	< 39 927 >	< 62 866 >
BH	280	-
Vente titres à encaisser	-	50 953
Souscription à régler	-	< 210 961 >
	<b><u>5 434 550</u></b>	<b><u>5 391 541</u></b>

### **3.4 Opérateurs créditeurs :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>
Rémunération fixe du gestionnaire à payer	149 111	141 346
Commission de surperformance du gestionnaire à payer	242 837	244 359
Rémunération du dépositaire à payer	8 998	4 461
	<b><u>400 946</u></b>	<b><u>390 166</u></b>

### **3.5 Autres créditeurs divers :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	12 238	11 758
Redevances CMF à Payer	3 267	3 013
	<b><u>15 505</u></b>	<b><u>14 771</u></b>

### **3.6 Capital :**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

#### **Capital au 01 Janvier 2018**

<b>Montant</b>	<b>35 111 796</b>
Nombre de part	6 401
Nombre de porteurs de parts	13

#### **Souscriptions réalisées**

Montant	-
Nombre de part	-
Nombre de porteurs de parts entrant	-

#### **Rachats effectués**

Montant	-
Nombre de part	-
Nombre de porteurs de parts sortant	-

#### **Autres mouvements**

Frais de négociation de titres	< 54 716 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	546 335
Plus ou moins-value réalisée sur cessions des titres	2 131 907
Régularisations des sommes non distribuables	-

#### **Capital au 31 décembre 2018**

<b>Capital au 31 décembre 2018</b>	<b>37 735 322</b>
Nombre de part	6 401
Nombre de porteurs de parts	13
Taux de rendement	9,18%

### **3.7 Sommes distribuables :**

Les sommes distribuables au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Résultat d'exploitation	651 765	571 101
Somme distribuables des exercices antérieurs	6	2
	<u>651 771</u>	<u>571 103</u>

#### 4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Dividende SFBT	113 750	94 380
Dividende BIAT	95 485	114 280
Dividende BH	93 300	31 075
Dividende ATTIJARI BANK	76 800	168 258
Dividende UIB	70 646	65 212
Dividende EURO-CYCLES	45 402	42 879
Dividende UNIMED	34 075	32 877
Dividende BT	32 000	-
Dividende TELNET HOLDING	29 000	-
Dividende ONE TECH HOLDING	28 836	22 997
Dividende STAR	16 300	11 683
Dividende SICAV ENTREPRISE	14 140	-
Dividende MPBS	8 820	8 456
Dividende CEREALIS	4 940	-
Dividende ARTES	-	60 419
Dividende CITY CARS	-	54 616
Dividende ENNAKL AUTOMOBILES	-	26 973
Dividende SAM	-	14 423
Dividende LAND`OR	-	6 394
	<u>663 494</u>	<u>754 922</u>

##### 4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	215 899	233 658
	<u>215 899</u>	<u>233 658</u>

#### **4.3 Revenus des placements monétaires :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>
Intérêts sur dépôt à vue	359 081	294 253
Intérêts sur certificat de dépôt	344 954	143 270
	<b><u>704 035</u></b>	<b><u>437 523</u></b>

#### **4.4 Charges de gestion des placements :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>
Rémunération fixe du gestionnaire	618 568	545 755
Commission de surperformance	242 837	244 359
Rémunération du dépositaire	17 850	17 700
	<b><u>879 255</u></b>	<b><u>807 814</u></b>

#### **4.5 Autres charges :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>
Redevance CMF	39 542	35 049
Honoraires du commissaire aux comptes	12 238	11 758
Autres frais	628	381
	<b><u>52 408</u></b>	<b><u>47 188</u></b>

## 5 – AUTRES INFORMATIONS

### 5-1 Données par part et ratios de gestion des placements :

<u>Données par part</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Revenus des placements	247,372	222,794	205,185
Charges de gestion des placements	<137,362>	< 126,201 >	< 68,439 >
<b>Revenus net des placements</b>	<b>110,010</b>	<b>96,593</b>	<b>136,746</b>
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<8,187>	< 7,372 >	< 6,572 >
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>101,822</b>	<b>89,221</b>	<b>130,174</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>101,822</b>	<b>89,221</b>	<b>130,174</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	85,352	455,622	83,112
Frais de négociation de titres	<8,548>	< 4,110 >	< 9,711 >
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	333,058	< 52,025 >	12,473
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>409,862</b>	<b>399,487</b>	<b>85,874</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>511,685</b>	<b>488,708</b>	<b>216,048</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>409,862</b>	<b>399,487</b>	<b>85,874</b>
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>409,862</b>	<b>399,487</b>	<b>85,874</b>
Distribution de dividende	<89,220>	< 130,174 >	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>5 997,046</b>	<b>5 574,582</b>	<b>5 216,048</b>

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b><u>Ratios de gestion des placements</u></b>			
Charges de gestion des placements / actif net moyen	2,25%	2,34%	2,62%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,14%	0,25%
Résultat distribuable de l'exercice/ actif net moyen	1,67%	1,65%	4,98%



## **5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :**

La gestion de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA, actions de sociétés cotées et autres valeurs, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS INSTITUTIONNEL sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission annuelle globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1,5%(HT) sur l'actif placé en actions
- 1%(HT) sur le reste de l'actif.

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit une commission de surperformance s'élevant à 20% hors taxe par an de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%. Son règlement effectif se fait à la clôture de chaque exercice comptable.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS INSTITUTIONNEL Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de FCP ;
- De contrôler de la régularité des décisions du gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL avec les prescriptions légales et les dispositions de son règlement intérieur ;
- De contrôler l'établissement de la Valeur Liquidative des parts du fonds et vérifier l'application des règles de valorisation des actifs du FCP ;
- De contrôler le respect des règles relatives au montant minimum et maximum de l'actif du FCP ;
- D'encaisser le montant des souscriptions des porteurs des parts entrant et le règlement des rachats aux porteurs de part sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.